

Conceptualiser la parole incarnée à partir de méthodes de travail d'éducation populaire

Emmanuel Monfreux et Audrey Pinorini



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/variations/627>

DOI : 10.4000/variations.627

ISSN : 1968-3960

Éditeur

Les amis de Variations

Référence électronique

Emmanuel Monfreux et Audrey Pinorini, « Conceptualiser la parole incarnée à partir de méthodes de travail d'éducation populaire », *Variations* [En ligne], 18 | 2013, mis en ligne le 31 mai 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/variations/627> ; DOI : 10.4000/variations.627

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Les ami•e•s de Variations

Conceptualiser la parole incarnée à partir de méthodes de travail d'éducation populaire

Emmanuel Monfreux et Audrey Pinorini

En guise d'introduction, une brève description de nos méthodes de travail

- 1 Dans un récit à sa manière de mai 68, Michel de Certeau (Michel de Certeau 1994 : 38) nous fait témoins d'une scène où une jeune liftière de la Samaritaine interrogée par un journaliste répondait :
« Je ne sais pas quoi dire, moi, je n'ai pas de culture. »
- 2 Un camarade gréviste l'interrompt :
« Ne dis pas ça. Le savoir, c'est fini. La culture aujourd'hui, ça consiste à parler »
- 3 L'injonction à l'expression est dans l'air du temps, il convient de s'exprimer sans cesse, d'avoir un avis sur tout, et tout le temps. Plus que la justesse ou la vérité, ce qui compte c'est d'être capable de s'exprimer. Notre intention avec cet écrit est de conceptualiser « la parole incarnée » et quelques-uns des éléments qui conditionnent la prise de parole dans un groupe. C'est pourquoi nous allons tenter dans cet exercice d'écriture à deux voix de mettre à plat ce que nous observons de nos méthodes de travail.
- 4 Pour commencer, il nous semble cohérent de rappeler que toute parole est située (dans le temps, dans l'espace, socialement...), alors situons-la. Qui écrit ? Une nana blanche de 27 ans vivant à Grenoble et un mec blanc de 39 ans vivant sur le Plateau des Millevaches, tous deux associés et salariés dans des coopératives, gagnant à peu près 1500 euros. Nous travaillons dans deux coopératives d'éducation populaire qui visent à réintroduire du politique dans le débat public et donc l'exercice démocratique par le plus grand nombre : l'Orage à Grenoble et le Pavé à Rennes. Nous faisons plutôt partie des collègues qui avons

fait des études universitaires (sinon essaierions-nous d'écrire pour *Variations* ?) mais nous ne sommes pas des docteurs non plus.

- 5 Très concrètement notre travail consiste à mettre en place dans les structures ou collectifs qui font appel à nous des procédures de travail collectif qui visent l'expression « à parts égales » en animant la prise de parole. Nous ne pensons pas que la seule libre et égale expression des uns et des autres suffit à faire démocratie, cela reviendrait à faire de la liberté d'expression la composante essentielle et suffisante d'un processus démocratique. Nous postulons plutôt que cette expression doit s'accompagner d'un travail d'analyse collective pour que la délibération soit elle aussi collective réellement. Mais pour ce faire, il s'agit bien qu'en amont cette expression de tous soit possible car nous savons que déjà là des inégalités se jouent.
- 6 Pour poser le cadre rapidement, disons que si la parole n'est pas animée ce sont les rapports de dominations classiques qui s'expriment : de genre, d'âge mais aussi de statut. En œuvrant quotidiennement dans le champ de l'éducation populaire, du monde associatif « de gauche », d'un monde qui se veut et se dit progressiste, nous observons que si la parole n'est pas organisée, animée ce sont effectivement plus volontiers les hommes qui la prennent, les aînés, ceux qui ont fait des études, ceux qui ont l'habitude de la prendre. Donc nous usons de diverses consignes de répartition de la parole qui déclinent comment elle se prend, comment elle se donne et comment elle se répartit. Nous opposons à une libéralité « spontanée » dans sa distribution la mise en place de règles : ce que nous appelons « les contraintes libératrices » que sont par exemple la taille du groupe, le nombre de prise de parole, le cadre de ces prises de parole. Mais nous n'agissons pas seulement en la « distribuant », nous tentons aussi de lui donner une nature spécifique en variant les registres de parole. Pour ce faire, nous puisons dans le patrimoine des méthodes d'éducation populaire basée notamment sur les récits de vie. Ainsi la plupart des temps de travail que nous animons commencent par cette consigne : « racontez comment / quand / la dernière fois que... ». Nous invitons les gens à nous livrer ce que nous appelons une parole « incarnée »
- 7 Qu'est ce qu'une parole incarnée ? C'est une parole qui cherche moins la vérité que la véracité, une parole qui cherche moins à représenter un statut ou une fonction que sa personne, une parole qui cherche l'authenticité. C'est une parole souveraine, une parole qui ne se discute pas. Cette parole a deux composantes essentielles : c'est une parole qui dit *je* et une parole qui relate du vécu, qui raconte.

Première composante d'une parole incarnée : une parole qui dit *je*

- 8 Dans sa première composante, ce que nous nommons une parole incarnée est donc une parole qui dit *je* et qui ne dit pas *nous*. Une parole qui dit donc quelque chose sur quelque chose mais aussi ou avant tout qui dit quelque chose sur soi. En effet, là n'est pas l'endroit pour disserter sur ce que parler veut dire ; il est des paroles politiques, des paroles poétiques, des paroles performatives, des paroles qui disent la colère, qui disent des ordres, etc. Nous usons de la parole dans de nombreuses circonstances distinctes qui vont jusqu'à l'expression primitive du cri ! Merde ! Mais l'enjeu ici n'est pas « ce que parler veut dire » mais « qu'est ce qui se joue dans la prise de parole ».

- 9 C'est donc à une parole prise dans le cadre d'un travail collectif à laquelle nous nous référons. Or dire que lorsqu'un sujet parle, il se met aussi à jour lui-même, est évidemment un poncif : il y a dans la prise de parole dans un cadre collectif un enjeu toujours présent de représentation de soi. Mais ce qui nous importe ici c'est que la prise de parole dans ces circonstances cache souvent le *je* derrière un *nous*, un statut, une position sociale à affirmer. Prendre la parole, quel que soit le contenu, c'est souvent exprimer d'où nous souhaitons être entendu. Or ce que nous tentons de faire, c'est que la parole dise d'où elle parle, pas d'où elle souhaite qu'on l'entende.
- 10 Bien souvent, la parole singulière est perçue comme suspecte, nous sommes peu habitués à livrer des paroles incarnées en dehors de sphères intimes, affectives, ou familiales ; il conviendrait d'en chercher les raisons. Il y aurait sûrement à chercher du côté des représentations que nous nous faisons de la représentation dans un contexte de démocratie délégataire ou de ce mouvement mis en lumière par Norbert Elias qui voudrait que nous souhaitions tous être intronisé dans « la société de cour ». Parfois même on prête à cette parole qui ne dit pas *je* les vertus de la modestie comme le *nous* universitaire qui réaffirmerait le *prima* de la communauté scientifique sur le génie individuel. Pourtant nous postulons que nous pouvons aussi voir cette parole qui ne dit pas *je* comme une parole du renoncement, une parole lâche, une parole qui ne s'engage pas.

Deuxième composante d'une parole incarnée : une parole qui raconte, relate, récite

- 11 Pour tenter de sortir de ce jeu de représentations qui se joue dans la prise de parole, ce n'est pas seulement le *je* qui compte mais le fait que ce soit une parole qui raconte, qui relate, qui récite. Dans une posture d'éducateur populaire, nous mettons d'ailleurs souvent en opposition une entrée anecdotique et une entrée conceptuelle. Nous postulons que pour travailler le plus à égalité possible dans un groupe, il est en effet opportun de remplacer le « qu'est-ce que tu penses de... » par « raconte-moi... ». Par exemple, si nous travaillons avec une équipe d'un centre social qui souhaite réinterroger « l'accès à la culture pour tous » dans leurs activités, nous allons plutôt commencer à demander à chacun-e de raconter un moment où eux-mêmes se sont sentis exclus culturellement plutôt que de débattre théoriquement de l'accès à la culture. Suivant la même idée, à un collectif qui voulaient aller parler dans l'espace public des mobilisations de soutien aux sans papiers nous avons proposé d'aller demander « quand est-ce que vous vous êtes senti étranger pour la dernière fois ? ».
- 12 En faisant cela, non seulement nous mettons les dominants dans une situation qui ne leur est pas habituelle, amoindrissant ainsi leur pouvoir de parler (dans une visée de *disempowerment*) mais aussi nous permettons à tous d'exprimer un dire avec la même légitimité. En effet, le « qu'est-ce que vous pensez de » fabrique d'entrée de jeu une position qui privilégie ceux qui ont déjà « pensé » la question ou qui ont lu ce qu'il fallait en penser ou qui pensent qu'il est de bon ton de penser d'une telle manière ; et ce d'autant plus si en amont aucun temps individuel de travail n'est prévu, ne serait-ce que 10 minutes. Alors, qu'une entrée plus anecdotique permet de donner corps à un principe politique qui considère qu'on a tous du savoir.

- 13 En procédant ainsi, nous modifions la nature de l'échange, la nature de ce qui se joue dans une prise de parole en collectif qui se vit la plupart du temps sous la forme du débat ou de la discussion. Dans cet échange (don/contre don de parole) il n'est pas question de *prendre* quoi que ce soit puisque tout le monde y a accès, ni de *prendre* parti ou de juger l'idée ou l'opinion de l'autre puisque ce qui est relaté n'est justement pas du registre des idées, argumentaire, théorique, puisque ce qui se dit n'est pas à défendre !
- 14 Ne pas se tenir dans le cadre d'une argumentation théorique nous oblige alors à reconsidérer l'enjeu de la parole et ses usages collectifs. Alors que dans le débat, l'enjeu de la discussion orale est trop souvent *d'avoir raison* (et nous savons comme c'est facile pour celui qui sait un peu de rhétorique), en procédant ainsi nous aspirons plutôt à la construction d'une *raison commune*. Cependant, pour ce faire, il ne suffit pas de libérer une parole incarnée. Pierre Bourdieu (Bourdieu 1986 : 70) souligne ce qu'il l'appelle l'illusion biographique : « Comment répondre en effet sans sortir de la limite de la sociologie à la vieille interrogation empiriste sur l'existence d'un moi irréductible à la rhapsodie des sensations singulières ? »
- 15 A ce stade qu'est-ce qui dans cette prise de parole fait raison commune ? Que faut-il pour que cette manière de travailler produise autre chose que seulement libérer la parole et renforcer les subjectivités, les *ego* ? Pour éviter cet écueil, il faut qu'il y ait une dimension collective. C'est ce que nous expliciterons plus tard.

Expériences et savoir

- 16 Avant cela, il est nécessaire d'explicitier en quoi autoriser cette prise de parole participe de la reconnaissance de ces expériences comme du savoir. Nous sommes en général peu habitués à considérer les expériences comme des savoirs. L'expérience personnelle ne fait pas preuve, ne fait pas loi, n'a pas de raison d'être publique comme parole légitime. À l'école, dans une dissertation on ne peut et ne devons citer que les expériences des auteurs, pas les siennes propres. L'anecdote ne fait loi ni en Histoire, ni en science. En autorisant/permettant l'expression de cette parole, non seulement on légitime des personnes comme ayant accès à la parole, comme ayant quelque chose à dire, mais aussi comme « savante ».
- 17 Par exemple, un des outils pédagogiques traditionnels utilisé en tant qu'éducatrice populaire consiste à faire des « échanges » de savoir. Bien souvent quand nous sommes amenés à utiliser cet outil nous sommes confrontés à des gens qui disent « ne rien savoir ». C'est en procédant au récit détaillé de leur journées, semaines, vacances, ou en leur faisant raconter leur vie que nous découvrons ensemble la richesse de leur savoirs.
- 18 Dans un cadre collectif, parce qu'elles sont partagées à plusieurs, ces paroles incarnées mettent à jour des invariants, des déterminismes sociaux libérant « l'individu libéral » de sa responsabilité d'acteur pouvant faire des choix. Par ailleurs, lorsque nous travaillons avec cette entrée récit pendant un cadre un peu long (plus d'une demi-journée par exemple) nous demandons en général de raconter non seulement des expériences appartenant à la « petite histoire » (sphère intime ou familiale, une rencontre) mais aussi à la « grande histoire » (l'échelle du village, national, d'un syndicat, un livre). Notamment parce que la vigilance de Bourdieu (Bourdieu 1986 :71) nous semble à prendre en compte :
- 19 Essayer de comprendre une vie comme une série unique et à soi suffisante d'événements successifs sans autre lien que l'association à un « sujet » dont la constance n'est sans

doute que celle d'un nom propre, est à peu près aussi absurde que d'essayer de rendre raison d'un trajet de métro sans prendre en compte la structure du réseau, c'est-à-dire la matrice des relations objectives entre les différentes stations.

- 20 C'est en croisant donc cette parole avec d'autres qu'on peut faire Histoire, analyser, repérer des récurrences, le savoir se construit ici par induction. Ce savoir est directement utile parce qu'il nous parle directement de nous. Il s'agit bien d'un savoir théorique parce que fruit de l'observation d'une récurrence collective, mais ce savoir théorique n'est pas engoncé dans les arcanes de la loi, de l'ordre, de la généralité. C'est un savoir théorique incarné et aussi plus facilement appropriable pour l'action.

Dimension collective

- 21 Nous pensons qu'il n'est pas d'émancipation qui soit individuelle et c'est donc bien dans ce qui se joue collectivement pendant et à la suite de cette prise de parole à plusieurs que nous visons l'émancipation. Ce qui est émancipateur n'est pas seulement l'expression libre de la personne, c'est une expression qui est accompagnée d'une écoute active et intéressée, une écoute qui peut s'autoriser à demander à la personne qui parle de préciser. Non pas à préciser des idées, mais des sentiments, des situations, des contextes, des faits. Dans cette parole, on nomme des insatisfactions, des ennemis, des problèmes qui peuvent nous permettre de faire lien avec l'action.
- 22 Ce qui fait que la prise de parole est émancipation c'est qu'elle est entendue. Qu'est-ce dire ? La parole qui dit *je* parle à celui ou celle qui n'entend pas le *nous*, la généralité, la loi, le concept ou qui l'entend toujours comme une parole d'oppression, celle des livres, de l'école, celle de ceux qui savent parler (le savoir théorique/froid) alors que la parole dite « *je* » est exemplaire parce qu'incarnée. Nous avons ainsi pu régulièrement observer que l'expression d'une injustice cachée, d'une violence subie était vécue comme honteuse parce que silencieuse notamment. Lorsque cette injustice est nommée, elle se transforme en boulevard libérateur pour d'autres. Entendre « *je me suis fait violer* » permet de dire « *moi aussi, je me suis fait violer* » quand bien même on sait que des femmes se sont fait violées.

En guise de conclusion

- 23 Nous avons ici abordé la parole à partir d'une entrée qui avait trait au politique, au pouvoir, à la domination, etc. En ce sens nous sommes restés dans un champ assez traditionnel de réflexion qui lie la parole à la question du pouvoir. Nous restons cependant méfiants quant à la réduction du pouvoir (entendu comme pouvoir politique, pouvoir sur le monde et pouvoir sur soi) à la question de l'expression. Nous sommes vigilants en réaffirmant non seulement la non nécessité de la continuité parole/pouvoir mais le risque que cette expression libre même égalitaire ne soit qu'un cache sexe à une « capacité d'agir sur le monde » en réalité inégalitaire. L'enjeu est bien de deux ordres, faire en sorte qu'une parole collective advienne sans être totalitaire, consensuelle, moniste et faire en sorte qu'elle permette un agir collectif transformateur, émancipateur.
- 24 A la lumière de ces limites, ne devrions-nous pas travailler plus à la construction de temps qui facilitent la prise d'écoute, plus que la prise de parole ? Et si ce qui fabriquerait de l'inégalité, de la bêtise ou de l'injustice consistait moins dans l'inégale répartition de la

parole que plutôt dans la disparition généralisée des espaces-temps de méditation, de réflexion, d'écoute au profit de la libération toujours plus importante de l'expression ?

- 25 Par ailleurs, une autre question que nous n'avons pas abordée est celle d'une parole collective. Et nous dans tout ça ? Comment engageons-nous notre *je* à nous dans cet écrit ? Une parole collective est-elle possible ? C'est ce à quoi nous nous sommes essayés en tout cas dans cet exercice. Le *nous* qui s'écrit là n'est pas un *nous* complètement incarné à partir de nos deux seules personnes, il est rempli/nourri de nos lectures, de nos collègues, de nos expériences collectives. Cependant, il a tenté dans cette écriture à deux l'exercice d'une parole honnête parce que contradictoire. La reformulation des idées de l'un par les idées de l'autre et les allers-retours écrits et oraux nous ont permis de construire un *nous* qui ne soit ni consensuel ni atomique. La simplicité aurait en effet été de ne retenir que ce sur quoi nous étions parfaitement d'accord ou de n'exprimer que des vérités molles. Nous avons préféré tenir en même temps des écarts de point de vue sans qu'ils soient seulement juxtaposés ; des bouts de phrases sont remaniés, digérés par l'une, régurgités par l'autre, et d'autres sont tels quels écrits par l'un, tels quels juxtaposés à d'autres par l'autre.
- 26 A quoi cela sert-il donc en définitive ? À vous autres qui nous lisez nous ne saurions le dire. Quant à nous, soyons honnêtes, nous sommes pris, comme quiconque s'exprime dans cette revue certainement, d'un dire public. Mais pas seulement, cette prise de parole fût écrite aussi. Elle a pu produire une prise de conscience travaillée de nos différences de culture, de nos représentations symboliques sur l'écrit universitaire, de l'effort constant qu'il fallait pour ne pas entretenir des dominations symboliques de genre, d'âge, de rapport à « l'universitaire » dans cette modeste production. Elle a pu produire une forme d'agir collectif, il a fallu se re-motiver souvent pour passer du « et si on écrivait ensemble » à « y a qu'à » et puis le faire vraiment comme preuve d'un faire-ensemble gratuit possible en dépit des différences, de la distance, de l'altérité.
-

BIBLIOGRAPHIE

de Certeau, Michel. 1994. *La prise de parole* (Lonrai : Editions du Seuil)

Bourdieu, Pierre. 1986. « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, Volume 62, 69-72.

Mauss, Marcel. 2010. *Essai sur le don* (Paris : Presses Universitaires de France)

Elias, Norbert. 2008. *La société de cour* (Paris : Flammarion)